

Connaissez-vous le code couleur utilisé sur la carte d'accès aux massifs?

Niveau de danger	Dispositions applicables au public	Dispositions applicables aux travaux
VERT	Accès, circulation, présence dans les massifs autorisés.	Travaux autorisés avec moyens d'extinction appropriés.
JAUNE	Accès, circulation et présence dans les massifs autorisés.	Travaux dans les massifs réglementés (avec prescriptions).
ROUGE	Accès, circulation, présence dans les massifs interdits.	Travaux dans les massifs interdits.

code couleur massif

Nota : Dans le département, le niveau **Orange** n'est utilisé que pour des sites spécifiques (ZAPEF)

Zones ZAPEF : <https://www.myprovence.fr/article/zapef-la-liste-des-lieux-ou-aller-lorsque-les-massifs-sont-fermes>

Précisions Préfecture : <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Acces-aux-massifs/Acces-aux-massifs-forestiers-des-Bouches-du-Rhone>